

3.2.1 TARIFS 2021/2022

TARIFS		SAISON 2021/2022
COTISATIONS	Clubs libres	62,70
	Autres clubs	33,50
	Arbitres Dossier Administratif	40,00
	Arbitre honoraire	20,70
	Membres du District	20,70
GUIDE PRATIQUE	Clubs de seniors D5, jeunes féminines, vétérans	31,40
	Clubs de seniors D4 et au-dessus y compris clubs de ligue)	62,70
	Clubs football diversifié, futsal et groupement	10,60
	Annuaire arbitre	10,60
ENGAGEMENTS EN CHAMPIONNATS	Seniors D1, D2, D3	221,70
	Seniors D4	163,70
	Seniors D5	121,60
	Vétérans	42,30
	Futsal seniors	33,90
	Féminines Adultes et Football Diversifié	33,90
	U20	26,70
	U18 - U15 - Féminines U15 à 8	23,50
	U13 - U11	21,20
	U9 - U8 - U6 - U7	10,80
ENGAGEMENTS EN COUPES	Seniors Xavier BOUVIER et René GIRAUD	38,20
	Seniors Foot Diversifié Gataud et Challenge	38,20
	Vétérans et challenge (si 1 seul engagement en challenge FD)	19,20
	Jeunes et Féminines toutes catégories	19,20
RECLAMATION	Appui des réserves pour toutes compétitions	37,00
	Frais d'audition juridique	74,00
	Frais administratifs liés à l'audition	42,30
FORFAITS	POUR FORFAIT EN CHAMPIONNAT ET EN COUPE	
	Seniors D1, D2, D3	105,70
	Seniors D4, D5	74,00
	Jeunes, féminines, foot diversifié, vétérans	31,80
	Catégorie U20	53,10
	Futsal, jeunes, féminines	31,80

	Futsal séniors	53,10
	En cas de forfait en championnat et en 2ème phase pour toutes les catégories lors des matchs retours, les amendes sont doublées	
	POUR FORFAIT GENERAL	
	Seniors D1, D2, D3, D4	211,20
	Seniors D5	116,30
	Jeunes, féminines, foot entreprise, vétérans	58,20
	Catégorie U20	211,20
	En cas de forfait en championnat et en 2ème phase pour toutes les catégories, lors des matchs retours, les amendes sont doublées	
AMENDES ABSENCE AUX REUNIONS	Assemblées Générales été ou hiver	105,70
	Réunion obligatoire ou plénière	42,30
	Absence convocation - convocation commission juridique	42,30
AMENDES ADMINISTRATIVES	Courrier insuffisamment affranchi	10,80
	Non communication de résultats à la demande d'une commission	12,80
	Retrait d'équipes après la date d'engagement	53,10
	Absence non justifiée de joueurs sélectionnés en stage	84,60
	Non présentation de joueurs à une journée de détection	37,00
	Non accompagnement d'un jeune arbitre à son match par son club	31,80
	Résultat non saisi (internet, Foot clubs) avant lundi 12 h	10,80
	FEUILLE DE MATCH	
	Non-retour feuille de match dans les délais (48 h)	16,00
	Non identification de la rencontre sur feuille de match	21,20
	Feuille de match incomplètement renseignée	7,70
	Etablissement feuille de match sans que la rencontre se soit disputée	369,60
	Absence feuille de match informatisée	26,30
	Falsification feuille de match	369,60
	Numéro de licence manquant	10,80
	ORGANISATION DES RENCONTRES	
	Changement de date ou d'horaire de rencontre sans autorisation	26,70
	Non-paiement des officiels le jour de la rencontre	63,40
TOURNOI		
	Demande d'autorisation de tournoi	21,20
ECLAIRAGE		
	Visite et contrôle de l'éclairage pour les compétitions de district	52,30

	Visite et contrôle de l'éclairage pour les compétitions de ligue voir tarif ligue	75,00
DISCIPLINE	POUR FAITS DE DISCIPLINE	
	AMENDES FINANCIERES POUR SANCTIONS INDIVIDUELLES EN MATCH	
	Avertissement confirmé	14,80
	Un match avec sursis	23,50
	Deux matchs avec sursis	31,80
	Un match ferme suite à avertissements	63,40
	Un match ferme	63,40
	Match automatique suffisant	63,40
	Deux matchs fermes	72,00
	Deux matchs fermes dont automatique	74,00
	Trois matchs fermes	77,20
	Trois matchs fermes dont automatique	79,30
	Quatre matchs fermes	81,30
	Quatre matchs fermes dont automatique	83,60
	Cinq matchs fermes	84,60
	Cinq matchs fermes dont automatique	86,80
	Six matchs fermes	105,70
	Six matchs fermes dont automatique	105,70
	Sept matchs fermes	116,30
	Huit matchs fermes	126,60
	Neuf matchs fermes	137,40
	Dix matchs fermes	147,90
	Douze matchs fermes	158,50
	AMENDES FINANCIERES POUR SANCTIONS INDIVIDUELLES EN TEMPS	
	Un mois ferme	79,30
	Deux mois fermes	116,30
	Trois mois fermes	158,50
	Quatre mois fermes	184,80
	Cinq mois fermes	211,20
	Six mois fermes	237,60
	Sept mois fermes	264,00
	Huit mois fermes	290,20
	Neuf mois fermes	290,20
	Dix mois fermes	343,20
	Onze mois fermes	369,60
	Un an ferme	422,20
	Deux ans et plus	633,20
	AMENDES INFLIGEES AUX CLUBS, AUX EQUIPES, AUX DIRIGEANTS ET EDUCATEURS	
	Abandon de terrain	126,60
	Non accompagnement des arbitres	21,20
	Bousculades à officiels	316,60
	Crachats sur officiels	422,20
	Coups à officiel	527,70
	Arrêt du match pour bagarre générale (à chaque club)	232,40

Joueurs exclus refusant de quitter le terrain	211,30
Equipe à l'origine de l'arrêt du match	169,00
Participation à un match de joueurs suspendus	211,30
Participation à un match de joueurs non licenciés	348,30
Participation à un match de joueurs sous fausse identité	348,30
Participation à un match sous fausse identité de joueurs suspendus	633,30
Fraude caractérisée, faux, usage de faux, falsification de documents	348,30
Participation de joueurs dans une catégorie inférieure à la sienne	348,30
Suspension avec sursis de terrain	74,00
Suspension ferme de terrain	105,80
Mauvaise police des terrains	80,00
Manquement à l'interdiction d'introduire ou d'utiliser des engins pyrotechniques	100,00
Mauvaise police des terrains avec utilisation d'engins pyrotechniques	200,00
Non envoi de rapport demandé par la commission	53,10